



Collège Jean Moulin

19, rue de Seine - 78290 Croissy-sur-Seine

☎ : 01.39.76.22.30 - Fax : 01.39.76.18.40

@ : 0780847X@ac-versailles.fr

Croissy-sur-Seine, le 18 novembre 2024

Diplôme National du Brevet - Information aux parents d'élèves

Le Principal
Aux Parents d'élèves de 3^{ème}

Votre enfant va passer cette année l'examen du Diplôme National du Brevet.

Le DNB est noté sur **800 points**, l'élève est déclaré reçu avec **400 points**.

Les épreuves sont constituées de deux éléments :

I) Contrôle Continu

400 points sont attribués en fonction du **niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** et de ses huit composantes :

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale.
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen.
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques.
- Les représentations du monde et l'activité humaine.

Pour chacune des huit composantes, **l'élève se voit attribuer 10, 25, 40, ou 50 points en fonction de son niveau de maîtrise. Peuvent s'y ajouter les points obtenus pour un enseignement de complément que le candidat a suivi et s'il a atteint (10 points) ou dépassé (20 points) les objectifs d'apprentissage du cycle.**

II) Epreuves terminales

- **Une épreuve orale de 15 minutes (100 points)**, qui porte sur l'un des objets d'étude abordés par l'élève dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou sur l'un des projets menés dans le cadre de l'un des parcours : Parcours avenir, Parcours citoyen, Parcours d'éducation artistique et culturelle, Parcours santé.

Pour les différents parcours, les attendus seront les suivants :

- **Parcours avenir** : L'élève décrira un parcours d'orientation vers un métier. Il décrira les voies pour parvenir à ce métier (études...), les activités réalisées dans le cadre de ce métier. Il évoquera les évolutions de ce métier et les passerelles vers d'autres activités professionnelles. Il pourra s'appuyer sur d'éventuels stages d'observation en entreprise et sur ses échanges avec les PsyEN.

- **Parcours citoyen** : L'élève décrira un projet ou une activité dont il aura été un acteur, au collège ou ailleurs. Il pourra également présenter son engagement, son implication dans la vie de l'établissement (délégué au CA...), de la cité (CMJ, pompier volontaire...), d'une association (bénévolat...).

- **Parcours d'éducation artistique et culturelle** :

- l'élève pourra présenter des rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture, des scientifiques... ; avec des lieux d'enseignement, de science, de création, de conservation, de diffusion...

– des pratiques, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques, scientifiques ou culturels diversifiés.

– des connaissances : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant, de porter un jugement construit et étayé, de contextualiser, décrire et analyser. Développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

- **Parcours santé** : L'élève aura le choix de présenter une action liée à la santé, la prévention ou la protection de la santé et au bien-être selon les compétences acquises durant son parcours au collège.

Epreuves écrites : (300 points).

• Quatre épreuves écrites, portant sur les programmes de français (100 points), de mathématiques (100 points), d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique (50 points), et de sciences (50 points).

CALENDRIER PREVISIONNEL :

- **Lundi 10 mars 2025 / 11 avril 2025** : choix par l'élève de son sujet d'oral, contresigné par la famille. Désignation d'un tuteur.
- **Lundi 17 et mardi 18 mars 2025** : Brevet Blanc.
- **Avril / mai 2025** : des entretiens seront organisés avec les tuteurs (et éventuellement les professeurs des disciplines choisies par l'élève) pour faire le point sur l'avancée de la préparation. Oaux blancs possibles durant la demi-pension les deux semaines avant l'épreuve.
- **Lundi 4 juin 2025** : Oral du DNB
- **Jeudi 26 juin et vendredi 27 juin 2025** : Epreuves écrites du DNB